



**L'association Rencontre et Culture
recrute :
UN·E ANIMATEUR
REFERENTE ENFANCE**

CDD remplacement partiel.

- Temps plein - Groupe D - Coefficient 305

Temps plein du mardi au samedi (négociable sur demande du candidat)

Convention collective de l'animation – Eclat.

Rémunération de base : 2150 € Brut /mois et + selon expérience

**Formations : BPJEPS, BAC +2 : DUT, BTS, Licence
professionnelle en adéquation avec les missions.**

Expérience souhaitée.

MISSIONS :

Dans le respect du projet et sous l'autorité de la direction, des coordinateurs, l'animateur·trice référente à la maison de quartier de Villejean.

Voir détails de la fiche de poste sur le site www.mqvillejean.fr

Poste à pourvoir :

Immédiatement

**Envoyer CV, lettre de
motivation à l'attention de la**

Direction :

recrutement@mqvillejean.fr



FICHE DE POSTE DE
ANIMATEUR·TRICE Référent Enfance

Définition Convention collective Eclat :

Groupe D – Coefficient. 305

CDD – Remplacement partiel en lien avec un congé maladie.

Autonomie : Le salarié peut interpréter et adapter les processus. Le contrôle est périodique.

Responsabilité : Responsabilité d'un budget prescrit. Participe à l'élaboration des procédures de l'équipe / du service. Implique des fonctions de coordination et de « contrôle » d'autres salariés.

Technicité : Compétences techniques et relationnelles nécessaires à la maîtrise d'un domaine d'activité.

Relationnel : Les échanges supposent une capacité à argumenter et à désamorcer les conflits.

Lieu d'activité : Maison de quartier de Villejean
Durée du travail : 35h / semaine – modulation du temps de travail.
Lien hiérarchique : Direction / Coordinateurs de secteur
Relations fonctionnelles : Usagers, adhérents, Salariés – Equipe, Partenaires, Réseau

Dans le respect du projet et sous l'autorité de la direction et de la coordination jeunesse, l'animateur·trice référent enfance est garant·e de la mise en œuvre du projet de l'association sur son aspect opérationnel sur le site de la Maison de Quartier de Villejean et le territoire de Villejean.

Il/elle est force de proposition auprès de l'équipe professionnelle et est membre de la commission « Action, communication, développement, coopération », instance de réflexions portant sur les axes de développement et de mise en œuvre du projet associatif.

Il/elle contribue à la création / actualisation du projet pédagogique enfance en portant une veille attentive aux évolutions du territoire et aux besoins du public enfance.

Il/elle travaille en lien direct avec l'ensemble des partenaires du territoire pour adapter les propositions.

Pour cela, l'animateur·trice référent enfance a pour mission de :

Soutenir et accompagner le rayonnement du projet d'animation enfance

- Elaborer avec l'équipe d'animation et proposer un projet pédagogique (projet d'animation),
- Communiquer et informer sur les actions menées, concevoir des temps de rencontre destinés aux familles, afin de créer des liens de confiance.
- Décliner le projet pédagogique en actions et en projets d'animation cohérents, en lien avec les besoins et demandes des familles et enfants du territoire,
- Organiser, soutenir et participer à l'animation des projets et des activités (programme de vacances scolaires, Temps d'Activités Périscolaires, lien avec les actions pré-ados),



- Evaluer l'ensemble des actions, et décliner en actions de nouvelles pistes d'intervention, (hors les murs, enfants éloignés,...)

Avec le coordinateur jeunesse, contribuer à :

- Organiser et animer les réunions et projets de l'équipe enfance, participer au recrutement de vacataire,
- Accueillir et assurer le suivi de stagiaires,
- Suivre l'exécution du budget de ses actions avec le soutien de la responsable RH et comptabilité.

Participer aux tâches administratives liées au projet :

- Elaborer et suivre les outils nécessaires au suivi des actions (plannings, fréquentations, bilans...),
- Avec l'équipe, assurer la gestion administrative (présence, fiches sanitaires, adhésions...),
- Participer à la recherche de ressources nécessaires à la mise en place des projets,
- Contribuer à l'évaluation du projet et être force de proposition,
- Réaliser les déclarations de Téléprocédure des Accueils Collectifs des Mineurs dans les délais,
- Veiller au respect des délais pour la transmission des éléments financiers et administratifs.

S'impliquer dans le Projet Enfance de Territoire :

- S'impliquer pour enrichir les partenariats du territoire,
- Participer aux groupes de réflexions et de travail spécifiques (ex : GT Enfance),
- Développer les partenariats nécessaires à la bonne réalisation du projet.

Participer au fonctionnement général de Rencontre et Culture :

- Participer aux réunions d'équipe ainsi qu'aux actions d'animation globale proposées par l'association (Assemblée générale, temps forts, évènements, ...),
- Assurer des permanences d'accueil et de cafétéria (Maison de Quartier),
- Faire remonter les besoins repérés dans le cadre de son action (réparation, maintenance, évolution...).